



Condamné a des jours amendes sans convocation au jugement

Par exteckno45

Bonjour

je vous écrit car j'ai reçu un avertissement du Tribunal de Paris (j'habite dans le centre) car j'ai était condamné a payer des jours amendes, pour recel d'objet provenant d'un délit. Alors que moi même j'en est était victime ; et avec un avertissement que si je ne pai pas la somme de 1800euros j'irai en prison. Je n'ai pas la somme, j'ai 23 ans.

Le délais d'Apel est bien sur passé , quels sont mes recours ? que dois je faire ?

Merci